

Association Le Temps d'une Maille

Adresse : 4 rue Maurice Jacob 62137 Coulogne Tél : 07.68.28.26.13

Déclarée à la Préfecture du Pas-de-Calais

sous le numéro W626003621

Numéro d'ordre :

Cotisation d'adhésion (à remettre à l'adhérent)

Reçue la somme de €, au titre de la cotisation

Espèces Chèque

De M. Mme Mlle¹ : Nom

Prénom

Adresse :

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de

Membre¹ : Actif : Bienfaiteur : Autre :

Il ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association et *le cas échéant* à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du CGI pour lequel un reçu fiscal sera adressé.

Fait en deux exemplaires à le .. / .. /

J'accepte par la présente que les photos sur lesquelles je figure puissent être utilisées uniquement par l'association pour les besoins de son objet. Les photos pourront être publiées sur les sites internet [https://www.facebook.com/letempsdunemaille et <http://letempdunemaille.canalblog.com>]. En aucun cas, l'association ne cédera les photos visées à des tiers.

Le Président

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : **[Mr Moreau David , président de l'association]**.

✂-----

Numéro d'ordre :

Bulletin d'adhésion (à conserver par l'association)

M. Mme Mlle¹ : Nom

Prénom

Adresse :

Tél.fixe/port. :

E-mail :

N° de chèque : _____

Date d'adhésion :

Durée de l'adhésion :

Cotisation acquittée :

Numéro de licence (*le cas échéant*)

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur, et déclare vouloir adhérer à l'association « Le Temps d'une Maille ».

J'accepte par la présente que les photos sur lesquelles je figure puissent être utilisées uniquement par l'association pour les besoins de son objet. Les photos pourront être publiées sur le site internet [https://www.facebook.com/letempsdunemaille et <http://letempdunemaille.canalblog.com>]. En aucun cas, l'association ne cédera les photos visées à des tiers.

Fait en deux exemplaires à le .. / .. /

L'adhérent

¹ Rayer les mentions inutiles